



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Cabinet de la Rectrice

La rectrice de l'académie de Poitiers

à

Rectorat de l'académie de Poitiers

Cabinet de la Rectrice
ML n° 2021_245

Tél : 05 16 52 67 03
Mél : cabinet.recteur@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles publiques
S/c de Mesdames et messieurs les IEN du 1^{er} degré

Mesdames et messieurs les principaux des collèges publics
Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées publics
Mesdames et messieurs les directeurs des EREA

S/c de Mesdames et messieurs les IA-DASEN

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles, collèges et lycées privés
S/c de Messieurs les directeurs diocésains

Poitiers, le 30 septembre 2021

Objet : Allègement du protocole sanitaire

Mesdames et messieurs,

Par décret n° 2021-1268 du 29 septembre 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, le gouvernement a décidé d'alléger le protocole sanitaire en vigueur dans les établissements scolaires.

Cette décision concerne trois départements dans l'académie : la Charente-Maritime, les Deux-Sèvres et la Vienne.

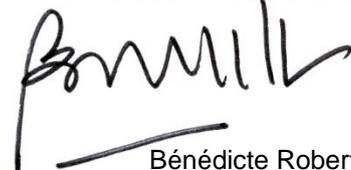
A compter de lundi 4 octobre, le niveau de protocole appliqué passe au niveau 1 :

- Tous les élèves, du primaire au lycée, sont accueillis en présentiel.
- Les activités physiques et sportives sont autorisées en intérieur et en extérieur.
- La limitation du brassage entre groupes d'élèves n'est pas obligatoire.
- Le port du masque est obligatoire pour les personnels et les élèves de collèges et lycées dans les espaces clos ; en extérieur, ce sont les règles "en population générale" qui sont appliquées.
- En primaire, le port du masque n'est pas requis pour les élèves.
- Quant au nettoyage et à la désinfection des locaux et du matériel, il doit être réalisé "au moins une fois par jour. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service".
- Pour la restauration scolaire, "les espaces sont aménagés et l'organisation conçue de manière à rechercher la plus grande distanciation possible entre les élèves".
- Maintien des mesures renforcées d'aération et de lavage de mains.

Je vous remercie de prendre en compte ces évolutions importantes pour la communauté éducative dans vos organisations quotidiennes.

Par ailleurs il me semble important que vous communiquiez largement au sein de vos écoles et établissements ces éléments d'information, tout particulièrement à l'attention des familles.

La rectrice de l'académie de Poitiers

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bénédicte Robert', with a horizontal line underneath.

Bénédicte Robert

Copie :

- Mesdames et messieurs IA-DASEN
- Messieurs les directeurs diocésains
- Monsieur le CT EVS
- Madame la conseillère technique Médecin
- Madame la conseillère technique Infirmière